



L'hiver dernier, lors de l'Enquête publique pour la liaison A89-A6 via Dardilly, **DEA** a déposé 2 dossiers.

Le premier dossier proposait de réaliser la liaison A89-A6-A46 au nord suivant le tracé de 1997, afin que le trafic en transit contourne l'agglomération, et d'aménager en route express la liaison en direction de Lyon pour le trafic local afin d'éviter les bouchons actuels. Ces solutions étaient étudiées en détail aux plans fonctionnel, environnemental et financier.

Le second dossier était une étude de trafic démontrant l'excès des chiffres retenus par la DRE pour dimensionner ses ouvrages et justifiant les propositions optimisées de **DEA**.

D'ailleurs la Commission a noté dans ses Conclusions au sujet de notre étude de trafic : "dossier de 15 pages à lire avec attention : avec une évaluation de 40000 au lieu de 120000 véhicules / jour, un simple aménagement routier est suffisant !".

Cela, ajouté à une opposition quasi générale, a conduit la Commission d'enquête à donner un AVIS DEFAVORABLE, et à penser qu'une liaison nord proche du projet de 1997 pourrait remplacer la liaison sud. Mais ceci n'est qu'un avis, et c'est la DUP qui statuera au plus tard en juillet 2009.

En attendant **DEA** reste sur ses positions, n'approuvant pas diverses autres propositions qui ont vu le jour en 2008, et émettant des réserves sur le maintien du recours intenté par ALCALY pour destituer ASF, compte tenu de ses conséquences humaines et financières.

